



HAL
open science

Le financement des débuts de l'Institut Pasteur : analyse des souscriptions (1886-1891)

Gabriel Galvez-Behar

► To cite this version:

Gabriel Galvez-Behar. Le financement des débuts de l'Institut Pasteur : analyse des souscriptions (1886-1891). Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France, 2022, Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France, 2022 (9), pp.1-15. 10.58630/pubac.not.a902017. hal-03845014v2

HAL Id: hal-03845014

<https://hal.univ-lille.fr/hal-03845014v2>

Submitted on 30 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le financement des débuts de l'Institut Pasteur : analyse des souscriptions (1886-1891)

Financing the early years of the Institut Pasteur: an analysis of the fundraising campaign (1886-1891)

Gabriel Galvez-Behar¹

1 Université de Lille, CNRS, UMR 8529 - IRHiS - Institut de Recherches Historiques du Septentrion, F-59000 Lille, France

Correspondance :

*Domaine universitaire du Pont de Bois, 59653 Villeneuve d'Ascq cedex
gabriel.galvez-behar@univ-lille.fr*

Résumé

La création de l'Institut Pasteur de Paris, entre 1886 et 1888, constitue l'apogée de la carrière de Louis Pasteur, ainsi qu'une rupture dans l'organisation de la science en France. Les modalités de financement sont elles-mêmes originales, car elles reposent sur le lancement d'une souscription, souvent présentée comme un large mouvement populaire. L'analyse de différents états de cette souscription donne une image plus nuancée, mettant en lumière l'importance de certaines élites parisiennes – et en particulier la haute banque –, ainsi que le rôle de territoires en province où les travaux de Pasteur avaient pu être déjà mis à profit.

Abstract

The creation of the Pasteur Institute (Paris) between 1886 and 1888 was the high point of Louis Pasteur's career and a breakthrough in the organization of science in France. Its funding was itself original, being based on the launching of a subscription often presented as a large popular movement. The analysis of different statements on this subscription gives a more nuanced picture highlighting the importance of certain Parisian elites - and in particular the High Bank - as well as the role of territories in the provinces where Pasteur's work had already been put to use.

Mots clés

Institut Pasteur, histoire, financement

Key words

Pasteur Institute, history, funding

1. Introduction

Le développement des travaux de Louis Pasteur n'a pas seulement été le résultat d'un génie et d'un investissement individuels. La dimension collective de ces travaux a été soulignée depuis longtemps par l'historiographie et par la sociologie (Salomon-Bayet, 1986 ; Latour, 2001 ; Perrot et Schwartz, 2013). À cet égard, la création de l'Institut Pasteur de Paris, entre 1886 et 1888, peut apparaître comme un résultat de ce processus de recherche collective, résultat d'autant plus inédit qu'il se présente comme une organisation originale dans le contexte scientifique de l'époque (Morange, 1991 ; Löwy, 1994 ; Hage et Mote, 2008 ; Hage et Mote, 2010 ; Moulin, 2015). En effet, essentiellement dédié à la recherche, l'Institut Pasteur est créé sous une forme autonome des institutions universitaires ou académiques de l'époque. Dans une certaine mesure, on peut considérer que la création de l'Institut Pasteur marque l'avènement d'une nouvelle étape de l'institutionnalisation de la recherche scientifique en France.

Sa création repose notamment sur la mobilisation de ressources inédites, grâce à une souscription nationale et internationale qui renvoie à un autre aspect des travaux de Pasteur : leur dimension économique. Cette dernière a été mise en avant de diverses manières par l'historiographie, soit pour offrir une analyse démystificatrice des recherches pasteuriennes (Geison, 1995), soit pour insister sur l'ancrage des travaux de Pasteur dans l'économie de son temps (Carnino, 2014). Plus récemment, on a montré comment la défense de la propriété scientifique de Pasteur avait conduit ce dernier à articuler publications scientifiques et prises de brevets d'invention pour

laisser toujours ouverte la possibilité de collaborations industrielles, notamment autour de son brevet sur la bière de 1871 : Pasteur apparaît ainsi comme un véritable entrepreneur scientifique, mettant à profit l'ambivalence de ses travaux et réinvestissant les ressources obtenues grâce à ces derniers dans de nouvelles recherches (Galvez-Behar, 2018).

Ce modèle économique s'inscrit dans un contexte plus global de relative rareté des ressources financières publiques, qui encourage le recours à des financements philanthropiques, surtout pour développer des initiatives nouvelles (Paul, 1985 ; Fox, 2012). Or, comme le note Jean-Luc Marais, les libéralités en faveur des établissements d'enseignement ou des sociétés savantes restent relativement moins importantes que pour les établissements religieux ou de bienfaisance (Marais 1999). Il est cependant intéressant de remarquer que le lancement de la souscription pour l'Institut Pasteur se situe précisément au moment où les dons et les libéralités en faveur des sociétés savantes commencent à se développer de manière significative. L'objectif de cette note est de mieux comprendre les ressorts de la souscription lancée en 1886 pour financer la création de l'Institut Pasteur.

2. Matériel et méthodes

L'analyse du financement des débuts de l'Institut Pasteur repose sur l'étude de plusieurs sources détenues par les archives de l'Institut Pasteur.

2.1. Présentation des sources

Conservés sous la cote CAD REG par le pôle Archives du Centre de ressources en information scientifique de l'Institut Pasteur, les procès-verbaux du Conseil d'administration permettent de comprendre la mise en place et la gestion de la souscription. En toute rigueur, les documents se rapportant aux premières séances de cette instance sont, en fait, les comptes rendus du comité de patronage institué afin de créer

Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
(N3AF)
Note historique

l'Institut qui, par définition, n'existe pas encore. En effet, pour faire face à la saturation du laboratoire de l'École normale supérieure, où Pasteur et son équipe procèdent à la vaccination contre la rage, l'Académie des sciences propose, le 1^{er} mars 1886, la création d'une commission destinée à hâter la création d'un « établissement vaccinal contre la rage » (Académie des sciences, 1886, 469). Une semaine plus tard, cette commission adopte le principe de création d'un tel établissement nommé « Institut Pasteur » et lance une souscription dont l'emploi des fonds est supervisé par un comité de patronage.

Ce dernier est composé de membres de l'Académie des sciences et de l'Institut, ainsi que de représentants du monde de la banque : Edmond Jurien de la Gravière, alors vice-amiral et membre de l'Académie des sciences ; Léon Athanase Gosselin et Joseph Bertrand, respectivement vice-président et secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences ; Louis Pasteur, Alfred Vulpian, Étienne-Jules Marey, Paul Bert, Charles Richet, Jean-Martin Charcot, Charles Mangon, Charles de Freyssinet, membres de la même académie ; Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie française ; Henri Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; Henri de Laborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts ; Jules Simon, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Pierre-Joseph Magnin, gouverneur de la Banque de France ; Albert Christophle, gouverneur du Crédit foncier ; Alphonse de Rothschild, membre de l'Institut ; Jules-Auguste Béclard, doyen de la Faculté de médecine de Paris, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine ; Paul Brouardel, professeur à la Faculté de médecine de Paris et président du Conseil consultatif d'hygiène publique de France ; et Joseph Grancher, professeur à la Faculté de médecine de Paris (Académie des sciences, 1886, 531-532).

Les premières séances consignées dans le registre sont donc celles de ce comité. L'Institut Pasteur ne prend une existence légale qu'à partir du 21 mai 1886, date à laquelle sont adoptés ses statuts sous la forme d'une société anonyme.

Suite à une remarque du Conseil d'État, ces derniers sont modifiés le 20 mai 1887 pour permettre à l'Institut d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique. Entre-temps, l'Institut continue de percevoir des souscriptions qui font l'objet de mises au point régulières au sein du comité de patronage, devenu conseil d'administration, puis d'un bilan, qui constitue la deuxième source au fondement de cette note.

Le document intitulé *Résumé des souscriptions recueillies en France, en Alsace-Lorraine et à l'étranger* est conservé sous la cote DR.FND.1. Ce document est composé de six parties :

- (1) un relevé du montant de la souscription à différentes dates (31 décembre 1886, 31 décembre 1887, 31 décembre 1888 et 26 juin 1899, date du document), indiquant le nombre approximatif des souscripteurs (plus de 100 000) ;
- (2) un relevé des souscriptions de certaines institutions (les Chambres parlementaires françaises, le gouvernement russe, le sultan de l'Empire ottoman, l'empereur du Brésil et Marguerite Boucicaut, dirigeante du Bon Marché) ;
- (3) la mention, sans montant, des souscriptions des conseils généraux et municipaux ;
- (4) une liste de 46 souscripteurs français ;
- (5) un relevé des montants souscrits en Alsace-Lorraine et dans des pays étrangers (5a) avec le détail de certaines souscriptions (5b) ;
- (6) le détail des souscriptions effectuées en Grande-Bretagne.

Plusieurs remarques peuvent être émises à propos de ce document. Tout d'abord, malgré sa date relativement précoce dans la vie de l'Institut, il porte sur une partie importante de la souscription, qui ralentit de manière très significative à partir de 1889. Lors de l'assemblée générale de l'Institut du 28 mars 1891, sont mentionnés les montants de la souscription au 1^{er} janvier 1890 (2 520 345,68 F) et au 1^{er} janvier 1891 (2 531 548,78 F). Enfin, il faut noter un décalage avec le montant évoqué par le gouverneur du Crédit foncier lors de l'inauguration de l'Institut Pasteur, le 14 novembre 1888. À cette date, Christophle

Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
(N3AF)
Note historique

mentionne un montant de souscription de 2 586 680 francs (Christophle, 1888, 21). Le décalage peut s'expliquer par la prise en compte dans ce dernier montant des intérêts engendrés par le capital. Nous avons retenu comme montant de la souscription ceux qui figurent dans le document commenté. L'ensemble de ces données permet d'établir l'évolution de la souscription de son origine à 1891 (tableau 1).

Les 46 souscripteurs français mentionnés dans ce document représentent une partie très notable de l'ensemble. Leurs dons représentent 907 500 F soit 36,82 % du total arrêté au 26 juin 1889 (ou 35,85 % de l'ensemble arrêté au 1^{er} janvier 1891). Bien que ce document ne soit qu'un résumé de plus de 100 000 souscriptions répertoriées au *Journal officiel*, conformément à la décision de l'Académie des sciences, comme plus aucune souscription n'y figure plus à partir de 1889, on peut légitimement penser que la liste des 46 souscripteurs français de 1889 correspond à celle des principales souscriptions effectuées jusqu'en 1891 (tableau 2).

Par ailleurs, on notera que les montants des souscriptions étrangères mentionnés en (5) sont bien distincts des montants mentionnés en (1). En effet, les 1 000 francs donnés par l'empereur du Brésil ne sont pas repris en (5) où n'apparaît aucune ligne « Brésil ». En revanche, le détail donné en (5a) est bien inclus dans les montants indiqués par pays dans la rubrique (5b) : la Tunisie apparaît ainsi pour un montant de 993 F en (5a) et la ville de Tunis également en (5b). Enfin, en ce qui concerne le détail des souscriptions britanniques, dont le montant total s'élève à 11 812,25 F dans la rubrique (5a), il faut souligner ce qui semble être un ajout postérieur correspondant à la souscription de 40 000 F du lord-maire de Londres. Toutes ces indications permettent d'établir le tableau des souscriptions étrangères en reprenant les montants souscrits par des souverains ou des gouvernements mentionnés dans la rubrique 1°) (tableau 3).

Enfin un dernier document, conservé sous la même cote (DR.FND.1) et intitulé *Souscriptions des conseils généraux et des conseils municipaux. Situation au 20 juin 1891*, présente, département

Tableau 1. Évolution du montant de la souscription pour l'Institut Pasteur (1886-1889) (Source : Institut Pasteur de Paris, Centre de ressources en information scientifique, Pôle Archives, DR FND 1, Résumé des souscriptions recueillies en France, en Alsace-Lorraine et à l'étranger. Montants arrondis au franc inférieur).

Date	Montant
31 décembre 1886	1 804 361
31 décembre 1887	2 005 411
31 décembre 1888	2 449 923
26 juin 1889	2 464 969
1 ^{er} janvier 1890	2 520 345
1 ^{er} janvier 1891	2 531 548

par département, les montants de souscriptions versées à cette date par les conseils généraux, les chefs-lieux de départements, les chefs-lieux d'arrondissements et les autres communes. Pour toutes ces dernières villes, le document dénombre de manière synthétique l'ensemble des villes existantes et les villes ayant réellement versé une souscription (tableau 4).

Pour établir les analyses, cette documentation a fait l'objet d'un certain nombre d'opérations.

2.2. Méthodologie

La documentation rassemblée présente l'inconvénient de porter sur des dates différentes et de ne pas porter sur le même type de données. Ainsi, alors que le document intitulé *Souscriptions des conseils généraux...* présente l'avantage d'un relevé établi par département, le document intitulé *Résumé de la souscription...* ne comporte que des données agrégées au niveau national (sauf pour certains souscripteurs). Afin

de pouvoir établir une base de comparaison commune, on a tout d'abord établi un tableau de synthèse (tableau 5) à partir des hypothèses suivantes :

– on considère que le montant total de la souscription correspond au montant indiqué pour le 1^{er} janvier 1891, soit 2 531 548,78 francs ;

– on considère que la répartition par conseils généraux et communes au 20 juin 1891 est la même au 1^{er} janvier 1891. Cela revient à considérer qu'aucun conseil général ou aucune commune n'a voté une nouvelle souscription entre le 1^{er} janvier et le 20 juin 1891, ce qui, vu le très fort ralentissement des souscriptions en 1890, est assez vraisemblable ;

– on considère que l'augmentation de la souscription depuis le 26 juin 1889, soit 66 579,08 francs, est intégralement due à des souscripteurs français ne comptant pas parmi les principaux souscripteurs. Il s'agit d'une hypothèse assez forte car, tout d'abord, une somme de 40 000 francs attribuée au lord-maire de Londres apparaît bien ajoutée au document *Résumé des souscriptions...* mais reste à être attestée par ailleurs ; d'autre part, à supposer que seuls des souscripteurs français soient à l'origine de cette augmentation, il est possible que certains aient pu figurer *a posteriori* parmi les principaux souscripteurs. Toutefois, la modestie de ce montant par rapport au montant global (soit 2,63 % du total) laisse penser que cette hypothèse n'introduit pas de biais important dans l'analyse ;

– sur cette base, on procède à la répartition en pourcentage de la souscription globale en introduisant une catégorie « Autres souscripteurs français ». Il est à noter que le montant de souscriptions françaises est obtenu par extrapolation et qu'il en va de même pour cette dernière catégorie.

Afin de mieux comprendre l'origine des principaux souscripteurs mentionnés dans le document *Résumé des souscriptions*, on a procédé à une distinction entre souscripteurs individuels et souscripteurs institutionnels. Pour les premiers, il n'a pas été jugé opportun d'attribuer une qualité professionnelle, du fait de l'importante assise sociale des personnes concernées. Ainsi le duc

d'Aumale aurait pu tout aussi bien être qualifié d'ancien militaire ou de rentier. Les souscripteurs institutionnels ont été classés selon une typologie d'activité. On notera qu'on aura ainsi distingué la souscription de la banque Alphonse de Rothschild de celle faite par Alphonse de Rothschild lui-même. Par ailleurs, afin de pouvoir mettre le rôle des banques en perspective, nous les comparons avec la liste des actionnaires de la Société des bières inaltérables créée en 1873 par Louis Pasteur (Galvez-Behar, 2018) (tableau 6) : comme on le verra, la comparaison fait apparaître un recours similaire à la haute banque, mais de milieux différents.

Enfin une cartographie des données rassemblées dans le document *Souscriptions des conseils généraux...* représente les montants versés par les conseils généraux et les communes par nombre d'habitants de chaque département concerné (carte 1). On établit une autre représentation cartographique pour chaque chef-lieu de préfecture (carte 2). Le nombre d'habitants repose sur les données de recensement de 1886 mises en ligne par l'INSEE.

3. Résultats

L'analyse de ces données permet de mieux appréhender la portée géographique de la souscription et de dresser une cartographie à la fois sociale et géographique de cette dernière.

3.1. Une portée internationale relativement faible

Alors que la souscription est souvent présentée comme d'une grande portée internationale, l'essentiel des dons proviennent de souscripteurs français qui fournissent entre 84,1 et 86,75 % du total. Les souscriptions allemandes sont, pour l'essentiel, des souscriptions provenant des départements d'Alsace-Lorraine annexés en 1871 (et que les documents, contrairement à nous, ne font pas apparaître sous la rubrique « Allemagne »). Le premier pays étranger à financer l'Institut est la Russie, grâce à un don du

Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
(N3AF)
Note historique

Tableau 2. Principaux souscripteurs français de l'Institut Pasteur au 26 juin 1889 (Source : cf tableau 1. Les noms sont retranscrits dans l'ordre du document. Montants arrondis au franc inférieur).

Nom/institution	Montant	Nom/ institution	Montant	Nom/ institution	Montant
Chambres	200 000	Rothschild frères	40 000	Veuve Joseph Grancher	10 000
Veuve Boucicaud	250 000	Stern, A. et J.	10 000	Veuve Pommery	10 000
Institut de France	30 000	Lazard frères	5 000	Dagnan	6 000
Académie de médecine de Paris	10 000	Hirsch, baron de	5 000	Madame James de Rothschild	6 000
Conférence Scientia	22 500	Cahen d'Anvers	4 000	Mme Adolphe de Rothschild	5 000
Société des agriculteurs de France	1 000	Demachy et Seillière	4 000	Monsieur Adolphe de Rothschild	5 000
Cour de cassation	1 000	Hottinguer et Cie	4 000	Duc d'Aumale	5 000
Chambre des notaires de Paris	3 000	Comte Pillet Will	4 000	Comte de Paris	5 000
Chambre des avoués de Paris	1 000	Vernes et Cie	4 000	Prince de Joinville	5 000
Caisse des victimes du Devoir	1 000	Mallet frères et Cie	4 000	Veuve Jules Holtzer	5 000
Société des compositeurs et auteurs dramatiques	1 000	Girod, André et Cie	4 000	Maréchal	5 000
Banque de France	40 000	Compagnie d'Assurances générales	5 000	Veuve Etiesne	3 000
Crédit foncier de France	40 000	Cercle du Louvre	4 000	Mlle Lassence	3 000
Comptoir d'escompte de Paris	10 000	Cécile Furtado Heine	60 000	M. Bischoffsheim	2 000
Banque de Paris et des Pays-Bas	5 000	Comte Laubespain	40 000	Le Bon Marché	2 000
Chambre Syndicale des agents de change	6 000	Comte Greffulhe	10 000	Le Louvre	2 000

Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
(N3AF)
Note historique

Tableau 3. Montants des souscriptions effectuées à l'étranger (Source : Institut Pasteur de Paris, Centre de ressources en information scientifique, Pôle Archives, DR FND 1, Résumé des souscriptions recueillies en France, en Alsace-Lorraine et à l'étranger. La catégorie « Amérique » figure telle quelle dans la source sans qu'il soit possible de distinguer les pays concernés. Montants arrondis au franc inférieur).

Pays	Souverain ou gouvernement	Autres	Total
Allemagne		48 740	48 740
<i>dont</i>			
<i>Alsace-</i>			
<i>Moselle</i>		48 635	48 635
Amérique		14 947	14 947
Autriche-			
Hongrie		1 779	1 779
Belgique/ Luxem- bourg		8 907	8 907
Brésil	1 000	0	1 000
Egypte		50	50
Espagne/ Colonies		9 169	9 169
Grande- Bretagne/ Colonies		11 812	11 812
Italie		11 016	11 016
Japon		100	100
Portugal		50	50
Roumanie		1 660	1 660
Russie	97 837	105 862	203 699
Suisse		1 746	1 746
Tunisie		993	993
Turquie	9 814	10 069	19 884
Total	108 651	226 904	335 555

gouvernement impérial de 40 000 roubles, soit environ 100 000 francs. Cet investissement particulièrement important est à mettre en lien avec les relations qui s'établissent précocement avec la Russie, à la fois en raison de la prise en charge des patients russes du groupe dit de « Smolensk » en 1886 (Thirion, 2020) ainsi qu'en raison de la collaboration avec Élie Metchnikoff, fondateur d'un institut de prophylaxie antirabique à Odessa en 1886.

Par rapport aux Russes, les souscriptions britanniques apparaissent peu importantes, alors que Pasteur est bien intégré aux milieux scientifiques, voire industriels britanniques. Membre de la *Royal Society of London* depuis 1869, récipiendaire de plusieurs récompenses académiques britanniques, il a également joué un rôle important dans le développement de l'industrie brassicole au début des années 1870 en Grande-Bretagne (Wrotnowska, 1974). Pourtant Pasteur souligne dès les débuts de la souscription les difficultés voire les obstacles qu'elle rencontre outre-Manche. La souscription du lord-maire de Londres, qui n'est pas reportée de manière tout à fait claire dans les documents analysés, vient cependant nuancer l'idée d'une contribution en retrait des soutiens britanniques.

3.2. Le poids de Paris et de ses milieux d'affaires

Quoi qu'il en soit, la souscription en faveur de l'Institut Pasteur apparaît comme essentiellement nationale, et il revient de s'interroger sur la provenance des fonds en France. Les documents présentés ne permettent pas de connaître avec précision l'origine géographique de l'ensemble des souscripteurs. Seule une analyse de l'ensemble des souscriptions, soit de manière intégrale, soit grâce à un sondage, permettrait d'avoir une idée précise de cette répartition. La documentation réunie permet cependant de produire plusieurs résultats. Les dons émanant de souscripteurs localisés à Paris représentent, en effet, au minimum 35,52 % du montant total de la souscription. Si l'on calcule cette part sur la partie de la souscription dont l'origine géographique est connue, le ratio s'élève à

Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
(N3AF)
Note historique

Tableau 4. Récapitulatif des souscriptions versées ou votées par les conseils généraux ou les conseils municipaux au 20 juin 1891 (Source : Institut Pasteur de Paris, Centre de ressources en information scientifique, Pôle Archives, DR FND 1, Souscriptions des conseils généraux et des conseils municipaux. Situation au 20 juin 1891. Montants arrondis au franc inférieur).

	Nombre total	Nombre ayant versé	Nombre ayant voté mais pas encore versé	Nombre d'ayant pas encore répondu	Montant total versé ou voté
Départements	90	85	1	4	72 350
Chefs-lieux de départements	90	75	2	13	38 200
Chefs-lieux d'arrondissement	290	180	2	108	31 140
Autres communes	35799	7846	69	27884	270 350
Total					412 040

54,28 %. Il apparaît donc clairement une nette sur-représentation des souscripteurs parisiens, individuels et institutionnels, puisque la population du département de la Seine ne représente que 7,56 % de la population française en 1886. Même si l'on fait abstraction des souscriptions institutionnelles, le taux minimum des souscriptions individuelles parisiennes s'élève à 31,51 %.

Cette sur-représentation parisienne résulte essentiellement du poids des souscripteurs individuels de premier ordre. Le don de 250 000 francs de Marguerite Boucicaut ou celui de 60 000 francs de Cécile Furtado-Heine en sont les plus emblématiques. Deux groupes se détachent particulièrement. Le premier est celui formé par le comte de Paris, le duc d'Aumale et le prince de Joinville, membres éminents de la maison d'Orléans, qui souscrivent pour 5 000 francs chacun, alors même que le prétendant orléaniste est touché par l'adoption de la loi d'exil de 1886. Alors que Pasteur s'était caractérisé par sa proximité avec la maison de l'empereur Napoléon III, ce soutien de la maison d'Orléans témoigne peut-être d'une diversification des

appuis. Le second groupe de grands souscripteurs individuels est constitué des grands noms de la Haute Banque parisienne qu'il s'agisse des Rothschild, de Furtado-Heine, voire de Greffulhe. Comme on l'a déjà signalé, il convient cependant de distinguer les souscriptions à titre personnel et celles qui sont effectuées à titre institutionnel. Ce groupe correspond en fait à l'un des réseaux de confessions minoritaires étudiés par Stéphane Baciocchi et Christian Topalov dans leur sociographie des philanthropes parisiens : le « réseau israélite [qui] réunit, pour l'essentiel, les membres de trois grandes familles bourgeoises de confession juive, d'origine allemande et s'occupant de banque » (Topalov, 2019, 284). La présence d'un tel réseau souligne en creux la faiblesse relative du réseau catholique – ou « réseau de l'archevêché » selon Baciocchi et Topalov – en dépit de l'importante contribution du comte Laubespin. Elle contribue aussi à conférer à l'Institut Pasteur, initiative non confessionnelle, le statut d'une de ces « grandes œuvres neutres de tendance républicaine » (Topalov, 2019, 285) auxquelles le réseau philanthropique israélite se

Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
 (N3AF)
Note historique

Tableau 5. Répartition de la souscription (en francs et en pour cent).

	26 juin 1889	1 ^{er} janvier 1891	20 juin 1891	Estimation	% du total
Étranger	335 555			335 555	13,25 %
France	[2 129 413]			[2 195 992]	86,75 %
Principaux souscripteurs	907 500			907 500	35,85 %
dont Paris	887 500			887 500	35,06 %
Conseils généraux			72 350	72 350	2,86 %
dont Seine			5000	5000	0,20 %
Chefs lieux de départements			38 200	38 200	1,51 %
Chefs lieux d'arrondissements			31 140	31 140	1,23 %
Autres communes			270 350,78	270 350,78	10,68 %
Dont Seine			5 756	5 756	0,23 %
Autres souscripteurs				[876 452, 07]	34,62 %
Montant total de la souscription	2 464 969	2 531 548		2 531 548	100 %

trouve impliqué lorsqu'il dépasse un engagement confessionnel.

Les femmes jouent un rôle tout à fait particulier au sein de ce segment des grands souscripteurs. Le montant des dons effectués par elles atteint 347 000 francs, soit 80 % des grandes souscriptions individuelles (38 % si l'on tient compte aussi des grandes souscriptions institutionnelles). Encore faut-il remarquer l'importante concentration déjà mentionnée autour des contributions de Marguerite Boucicaut (Perrin, 2020) et de Cécile Furtado Heine. Pour autant, le rôle des épouses de James et d'Adolphe Rothschild n'est pas anodin, car ce sont bien les femmes qui permettent souvent le lien entre différents réseaux du monde des philanthropes parisiens. Toutefois, contrairement à ce qui pouvait se faire pour certaines œuvres ou institutions de

bienfaisance, ce rôle des femmes dans la souscription ne donne lieu à aucune ouverture de la gouvernance de l'Institut à leur endroit.

Si l'on s'intéresse aux souscripteurs institutionnels, le poids des établissements bancaires est, en effet, particulièrement significatif. Il représente *a minima* 7,23 % de la souscription totale (10,63 % si l'on prend en compte les souscriptions individuelles dues à des personnalités appartenant ou liées au milieu bancaire). Dans ce groupe de souscripteurs, il est possible de distinguer les établissements bancaires comme la Banque de France, le Crédit foncier, la Banque de Paris et des Pays-Bas ou le Comptoir d'escompte, d'une part, et la haute banque, de l'autre, qui est particulièrement présente, à commencer par la banque Rothschild.

Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
(N3AF)
Note historique

Tableau 6. Liste des actionnaires de la Société des bières inaltérables au 5 mars 1873 (Source : Archives nationales, Minutier central, MC/ET/709 et Almanach national, Paris, Berger-Levrault, 1873.).

Nom (en gras figurent les administrateurs)	Qualité	Montant souscrit (francs)
Soubeyran (Jean Marie Georges, baron de)	<i>Membre de l'Assemblée nationale - Député de la Vienne (bonapartiste) - Sous-gouverneur du Crédit foncier et du Crédit agricole</i>	50 000
Lebegue (Charles Adrien comte de Germiny)	<i>Trésorier payeur général de la Seine inférieure - Régent de la Banque de France Membre des conseils d'administration du Crédit foncier et du Crédit agricole</i>	25 000
Pasteur (Louis)	<i>Membre de l'Institut</i>	25 000
Schnapper (Antoine Maurice)	<i>Banquier - Membre du Conseil d'administration de la Banque de Paris et des Pays-Bas</i>	25 000
Artus (François Marie, marquis de Scepeaux)	<i>Propriétaire - Actionnaire fondateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas</i>	20 000
Beauchamp (Louis Évariste Robert de)	<i>Propriétaire - Membre des conseils d'administration du Crédit foncier et du Crédit agricole</i>	20 000
Leusse (Louis Paul, comte de)	<i>Propriétaire - Ancien député du Bas-Rhin</i>	15 000
Haber (Samuel de)	<i>Banquier - Censeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas</i>	10 000
Reiset (Jules)	<i>Membre du Conseil général de la Seine-inférieure - Correspondant de l'Académie des sciences</i>	10 000
Ayguevives (Jacques Auguste, comte de)	<i>Propriétaire - Membre du conseil d'administration du Crédit agricole - Conseiller général de la Haute-Garonne</i>	5 000
Brazon (Armand)	<i>Propriétaire - Chef de division-adjoint au Crédit foncier</i>	5 000
Burns (Walter)	<i>Propriétaire</i>	5 000
Haber (Adolphe de)	<i>Banquier</i>	5 000
Lenormand (Ariste)	<i>Propriétaire</i>	5 000
Pillet Will (Frédéric, comte)	<i>Propriétaire - Régent de la Banque de France Vice-secrétaire de la Caisse d'épargne et de prévoyance de Paris</i>	5 000
Reiset (Frédéric)	<i>Conservateur des musées nationaux</i>	5 000
Sugny (Francisque de)	<i>Membre de l'Assemblée nationale - Député de la Loire (légitimiste)</i>	5 000
Walsh (vicomte)	<i>Propriétaire</i>	5 000
Waru (Adolphe de)	<i>Propriétaire - Ancien régent de la Banque de France</i>	5 000

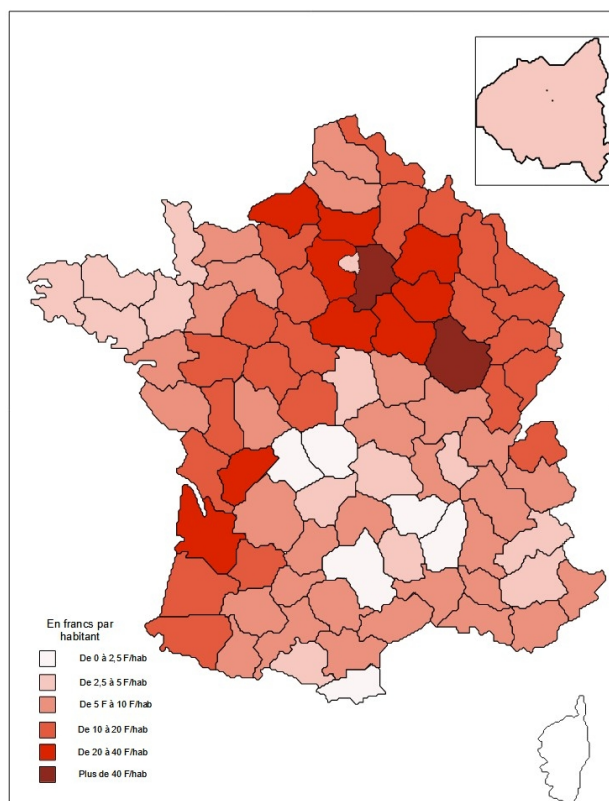


Figure 1. Montants versés par les conseils généraux et les communes par nombre d'habitants de chaque département concerné.

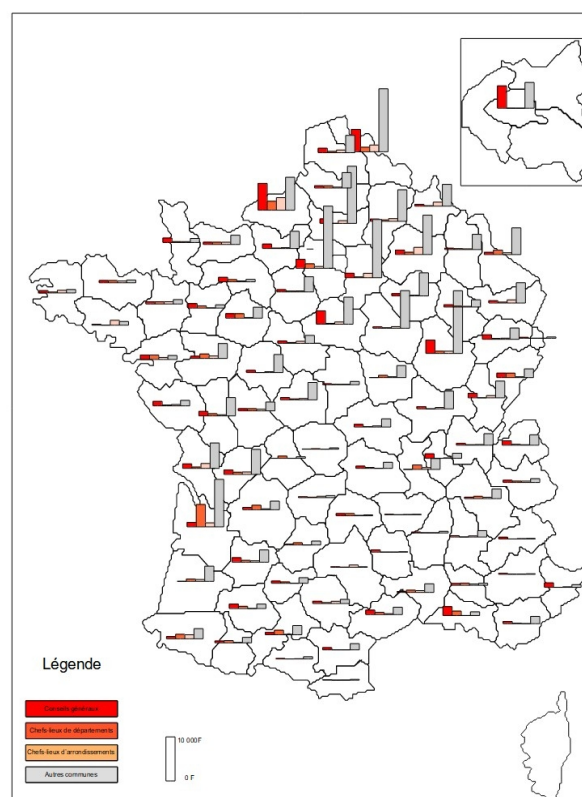


Figure 2. Représentation cartographique des montants versés pour chaque chef-lieu de préfecture.

La comparaison avec la liste des actionnaires de la Société des bières inaltérables créée en 1873 autour de Louis Pasteur permet de mettre en relief la continuité et la nouveauté de certains soutiens. Lors de la création de cette société pour exploiter les brevets de Pasteur sur la bière (Galvez-Behar, 2018), les actionnaires reposaient largement sur deux principaux groupes : un groupe autour du Crédit foncier et du Crédit agricole, d'une part, un autre autour de la Banque de Paris et des Pays-Bas, d'autre part. Ces deux groupes se retrouvent dans la souscription de 1886, puisque le Crédit foncier organise et finance la souscription, tandis que la Banque de Paris et des Pays-Bas effectue un don de 5 000 francs. Par ailleurs, Frédéric Pillet-Will, actionnaire pour 5 000 francs en 1873, souscrit à hauteur de 4 000 francs pour l'Institut Pasteur. Cette continuité entre les actionnaires de

1873 et certains des principaux souscripteurs de l'Institut souligne l'engagement des banques dans le financement de ce dernier, engagement renforcé par le don de 40 000 francs de la Banque de France.

Entre-temps, cependant, les rapports des milieux financiers et du pouvoir politique ont changé (Stoskopf, 2002). Georges de Soubeyran, dirigeant du Crédit foncier et figure bonapartiste, avait été l'acteur charnière de la levée de fonds pour la Société des bières inaltérables en 1873. Il a cependant été révoqué de son poste à la tête du Crédit foncier à l'initiative de Léon Say en 1878. C'est donc son successeur, Albert Christophle, qui est largement à la manœuvre dans l'organisation de la souscription. En fait, les principaux souscripteurs traduisent l'importance des milieux du centre gauche qui, autour de Léon

Say, ancien ministre des Finances, membre de l'Institut, forment l'alliance entre les milieux d'affaires et la grande bourgeoisie républicaine (Garrigues, 1997). S'il n'est pas formellement membre du comité de patronage, Say a sans doute joué un rôle important dans la souscription. Lorsqu'il propose à Louis Pasteur de se présenter aux élections législatives de 1885 sous les couleurs du centre gauche et des modérés, Pasteur décline sa proposition en raison de son projet « d'organiser un service contre la rage » (Pasteur, 1951, 34). C'est bien Léon Say qui fait circuler dans le *Journal des débats* du 30 août 1885 la nouvelle de l'existence d'un nouveau traitement contre la rage. Enfin, c'est encore lui qui sert d'intermédiaire, à propos de l'élaboration d'un buste pour chacun des grands souscripteurs, avec le baron Alphonse de Rothschild.

La présence de la banque Rothschild et de la famille Rothschild est une autre caractéristique de ce groupe des grands souscripteurs. Si l'on regroupe les contributions de la banque Rothschild et des membres de la branche parisienne, l'apport s'élève à 56 000 francs. Par ailleurs, on sait la grande influence que Alphonse de Rothschild, membre de l'Institut et du comité de patronage, possède au sein de la Banque de France, qui apporte également 40 000 francs. Ce soutien relève du mécénat médical et scientifique pratiqué par James de Rothschild à partir de 1852 et poursuivi par son fils Alphonse (Grange, 2016, 424-30).

Au-delà des grandes souscriptions individuelles et de celles de plusieurs membres de la Haute Banque, il faut souligner le poids des souscriptions institutionnelles centrées sur Paris. Promulguée au *Journal officiel* le 17 juin 1886, la loi ouvrant au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts un crédit extraordinaire de 200 000 francs à l'effet de contribuer à la souscription a été votée à la quasi-unanimité à la Chambre des députés le 29 mai 1886. Présentée comme étant une souscription des Chambres, alors même qu'elle a été sollicitée par le Gouvernement, elle constitue le principal apport des pouvoirs publics. Les autres institutions sont essentiellement savantes avec les contributions de l'Institut de France (30 000 F) et

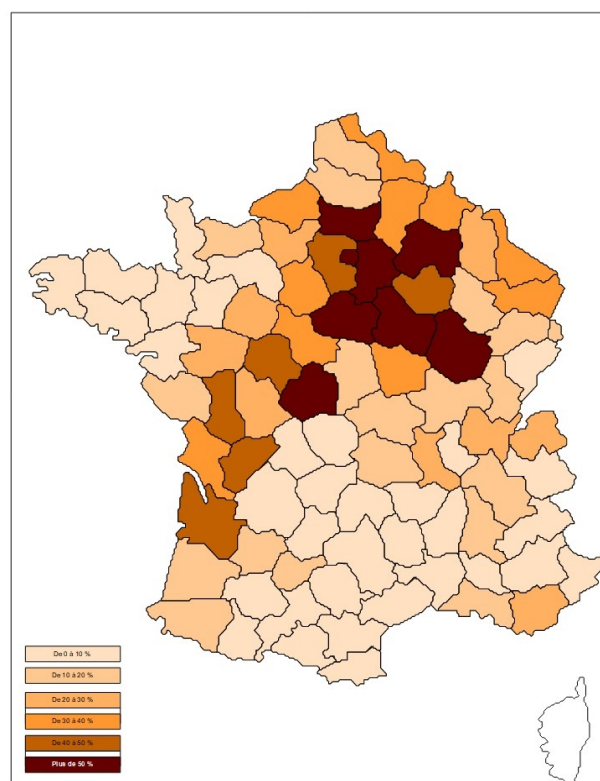


Figure 3. Répartition des sommes versées dans chaque département, conseil généraux et communes confondues, rapportées au nombre d'habitants.

celle de l'Académie de médecine de Paris (10 000 F). L'essentiel des contributions publiques provient donc des conseils généraux et des communes.

3.3. Un ancrage territorial inégal

L'analyse des souscriptions des conseils généraux et des communes fait apparaître une hétérogénéité certaine tant d'un point de vue géographique qu'institutionnel.

Tout d'abord, la répartition des sommes versées dans chaque département, conseil généraux et communes confondues, rapportées au nombre d'habitants, font apparaître un engagement plus marqué des départements du nord de la France

et d'une frange du Sud-Ouest Atlantique (carte 1). En fait, il faut noter l'importance d'un large Bassin parisien, où se détache plus particulièrement la Seine-et-Marne, se prolongeant jusqu'à la Côte-d'Or qui s'avère être l'un des départements les plus impliqués. Dans le Sud-Ouest, le département de la Gironde se détache plus particulièrement. En revanche, la Bretagne et un large tiers Sud-Est se caractérisent par des souscriptions bien moins importantes.

La distinction des versements entre conseils généraux et communes laisse apparaître quelques différences supplémentaires (carte 2). Si l'on met le conseil général de la Seine à part, ce sont les conseils généraux du Nord et de la Seine-Maritime qui se caractérisent par les versements les plus importants. Dans le premier cas, cet engagement est conforme à celui des communes mais pas dans le second. Les contributions des conseils généraux du Loiret et de la Côte-d'Or sont également notables. Par ailleurs, dans certains cas comme ceux des Bouches-du-Rhône et du Rhône, les versements des conseils généraux dépassent ceux de l'ensemble des communes du département, ce qui traduit une participation d'autant plus limitée à l'effort de souscription que les montants – respectivement 2 000 et 1 000 francs – sont plutôt modestes. Enfin, dans la plupart des cas, ce sont bien les versements par les communes qui assurent près de 80 % des contributions des différentes divisions territoriales. Toutefois seules 22 % des communes françaises ont participé à la souscription nationale. Là encore, des différences sont perceptibles (carte 3) et les départements de l'est du Bassin parisien se caractérisent par une part relativement importante de communes amenées à voter une subvention à l'Institut.

Enfin, les principaux points d'appui de la souscription s'avèrent être les territoires où les recherches pasteurienues ont joué un rôle économique important. Non seulement le chef-lieu du département du Nord a accueilli Pasteur de 1854 à 1857, mais encore la présence de ce dernier a-t-elle été l'occasion de collaborations

fructueuses avec les brasseurs et les producteurs d'alcool, qui ont mis à profit ses travaux sur les fermentations. Il en va de même, sans aucun doute, avec les viticulteurs de la Côte-d'Or ou avec ceux de la Gironde. La création de l'Institut Pasteur contre la rage peut ainsi mobiliser les collaborations mises en place avec le monde industriel et agricole.

4. Conclusion

L'analyse du *Résumé des souscriptions recueillies en France, en Alsace-Lorraine et à l'étranger* permet de nuancer largement l'idée selon laquelle l'Institut Pasteur aurait fait l'objet d'une mobilisation générale et homogène. Elle suggère, au contraire, que le financement de l'Institut Pasteur repose sur plusieurs points d'appui essentiellement nationaux, centrés sur Paris et sur les territoires où les travaux de Louis Pasteur préalables à la vaccination antirabique ont pu être mis en valeur. Dans une large mesure, Pasteur reconvertit là le capital social accumulé pendant toute sa carrière.

Cette étude fait aussi apparaître des vides et des absences. La liste des grands souscripteurs met ainsi en évidence une absence relative d'autres secteurs des élites françaises (Charle, 1987) comme les grands industriels, par exemple. D'un point de vue géographique, également, la faiblesse du soutien d'une grande partie du Sud-Est de la France – et plus particulièrement d'une ville comme Marseille, par exemple – incite à relativiser le discours unitaire autour de l'Institut Pasteur. Même au sein de l'espace parisien, la souscription de l'Institut Pasteur repose, dans ce premier temps, sur une synthèse incomplète des différents réseaux philanthropiques.

Bien entendu, un tel résultat mériterait d'être confronté à l'analyse de l'ensemble des souscriptions individuelles et notamment les plus modestes. Bien que ces dernières ne modifient pas le tableau d'ensemble du fait de leur faible poids relatif, leur analyse, notamment spatiale, permettrait de préciser cette géographie des soutiens et de l'enracinement du projet pastorien.

Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
(N3AF)
Note historique

Références

- Académie des sciences. 1886. Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences, 102.
- Carnino G. 2014. *Louis Pasteur. La science pure au service de l'industrie*, Le Mouvement Social, 248, 9-26.
- Charle C. 1987. *Les élites de la république : 1880-1900*, Fayard, Paris.
- Christophle A. 1888. *Annales de l'Institut Pasteur. Inauguration de l'Institut Pasteur. 14 novembre 1888*, Masson, Paris.
- Fox R. 2012. *The Savant and the State: science and cultural politics in nineteenth-century France*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore.
- Galvez-Behar G. 2018. *Louis Pasteur ou l'entreprise scientifique au temps du capitalisme industriel*, Annales. Histoire, Sciences Sociales, 73-3, 627-56.
- Garrigues J. 1997. *La république des hommes d'affaires (1870-1900)*, Aubier, Paris.
- Geison G. 1995. *The Private Science of Louis Pasteur*, Princeton University Press, Princeton.
- Grange C. 2016. *Une élite parisienne : les familles de la grande bourgeoisie juive (1870-1939)*, CNRS Éditions, Paris.
- Hage J., Mote J. 2010. *Transformational Organizations and a Burst of Scientific Breakthroughs: The Institut Pasteur and Biomedicine, 1889-1919*, Social Science History 34, 13-46.
- Hage J., Mote J. 2008. *Transformational organizations and institutional change: the case of the Institut Pasteur and French science*, Socio-Economic Review 6, 313-336.
- Latour B. 2011. *Pasteur : guerre et paix des microbes*, La Découverte, Paris.
- Löwy I. 1994. *On hybridizations, networks and new disciplines: The Pasteur Institute and the development of microbiology in France*, Studies in History and Philosophy of Science Part A, 25-5, 655-688.
- Marais JL. 1999. *Histoire du don en France de 1800 à 1939. Dons et legs charitables, pieux et philanthropiques*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- Morange M. 1991. *L'Institut Pasteur : contributions à son histoire*, La Découverte, Paris.
- Moulin AM. 2015. *The Pasteur Institute and Its International Network*. ELS, <https://doi.org/10.1002/9780470015902.a0003411.pub2>, last access 2022-08-26.
- Pasteur L. 1951. *Correspondance générale, 1885-1895*, Flammarion, Paris.
- Paul HW. 1985. *From Knowledge to Power: The Rise of the Science Empire in France, 1860-1939*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Perrin M. 2020. *Une femme de bien(s) : Marguerite Boucicaut, « Dame patronnesse » du Bon Marché*, Droits, 72, 207-238.
- Perrot A, Schwartz M. 2013. *Pasteur et ses lieutenants : Roux, Yersin et les autres*, Odile Jacob, Paris.
- Salomon-Bayet C. 1986. *Pasteur et la révolution pastoriennne*, Payot, Paris.
- Stoskopf N. 2002. *Les patrons du Second Empire. Banquiers et financiers parisiens*, Picard, Paris.
- Thirion AV. 2020. *Pasteur et les Russes de*

Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
(N3AF)
Note historique

Smolensk, 1886, Mémoire de l'Université de Paris, 2020.

Topalov C (ed). 2019. *Philanthropes en 1900*, Créaphis éditions, Londres - New York- Paris – Genève.

Wrotnowska D. 1974. *Pasteur et la Royal Society of London*. In *Proceedings of the XXIII congress of the history of medicine*, London, 2-9 September 1972. Wellcome Institute for the History of Medicine, 647-53.

Rubrique

Cet article a été publié dans la rubrique « Notes historiques » des *Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France*.

Edité par

Nadine Vivier, membre de l'Académie d'agriculture de France.

Reçu

28 août 2022

Accepté

16 octobre 2022

Publié

7 novembre 2022

Edité par

Nadine Vivier, membre de l'Académie d'agriculture de France

Rapporteurs

1. Nicolas Stoskopf, université de Haute Alsace
2. anonyme

Citation

Galvez-Behar G. 2022. *Le financement des débuts de l'Institut Pasteur : analyse des souscriptions (1886-1891)/Financing the early years of the Institut Pasteur: an analysis of the fundraising campaign (1886-1891)*, Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France / Academic Notes from the French Academy of Agriculture, 2022, 9, 1-15.



Gabriel Galvez-Behar est professeur d'histoire contemporaine, doyen de la Faculté des Humanités à l'Université de Lille.